

# L'ÉCOLE NEUVE

Avant-projet d'établissement destiné aux futurs élèves,  
aux futurs parents et aux futurs enseignants

## Introduction

L'Ecole Neuve est une école communale fondamentale à pédagogies actives organisée par la commune de Schaerbeek. Elle ouvrira ses portes en septembre 2019 dans un tout nouveau bâtiment, construit à cet effet, situé avenue Ernest Cambier.

Le projet pédagogique spécifique de l'établissement est inspiré des pédagogies développées par Maria Montessori, Célestin Freinet, Ovide Decroly et Howard Gardner. Le projet s'inspire également des derniers travaux liés aux neurosciences et des méthodologies initiées par Céline Alvarez. Du matériel Montessori sera mis à disposition des élèves et des enseignants dans chaque classe.

Le projet pédagogique a été réalisé par un groupe de travail composé de pédagogues, d'enseignants (maternels, primaires et secondaires), de parents, de psychologues, d'infirmières, de logopèdes et de spécialistes invités – tous volontaires.

Le projet pédagogique sera réexaminé au terme de chaque année scolaire afin d'évoluer et de correspondre aux besoins des enfants.

L'Ecole Neuve respectera les décrets, les circulaires et les référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'être subventionnée par cette dernière. Il n'y aura, dès lors, pas de minerval. Les programmes d'études de référence sont ceux publiés par le CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces).

## Descriptif de la structure de l'école

Nombre maximum d'élèves : 216 élèves répartis en 9 classes.

**Cycle 1** (1<sup>re</sup> Maternelle et 2<sup>e</sup> Maternelle) : 2 classes verticales (2 X 24 élèves).

80 % d'activités verticales (les enfants des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> maternelles sont mélangés) et 20 % d'activités horizontales (les enfants sont regroupés en fonction de leurs besoins pédagogiques). Plusieurs projets sont développés en classe : projets santé / bien-être, artistiques et citoyens.

**Cycle 2** (3<sup>e</sup> Maternelle, 1<sup>re</sup> Primaire et 2<sup>e</sup> Primaire) : 3 classes verticales (3 X 24 élèves).

60 % d'activités verticales (les enfants des trois années sont mélangés) et 40 % d'activités horizontales (les enfants sont regroupés en fonction de leurs besoins pédagogiques). Les projets proposés au cycle 1 se prolongent.

**Cycle 3** (3<sup>e</sup> Primaire et 4<sup>e</sup> Primaire) : 2 classes verticales (2 X 24 élèves).

40 % d'activités verticales (les enfants des deux années sont mélangés) et 60 % d'activités horizontales (les enfants sont regroupés en fonction de leurs besoins pédagogiques). Plusieurs projets sont développés en classe : projet artistique (création du logo de l'école), projets citoyens (avec des ateliers philo) et la mise en place d'une école citoyenne, projets santé et bien-être, projets multimédias (utilisation de tableaux multimédias interactifs), projets scientifiques (réalisation d'expériences en classe et sorties pédagogiques).

**Cycle 4** (5<sup>e</sup> Primaire et 6<sup>e</sup> Primaire) : 2 classes verticales (2 X 24 élèves).

20 % d'activités verticales (les enfants des deux années sont mélangés) et 80 % d'activités horizontales (les enfants sont regroupés par groupe de besoins avec des activités de dépassement ou des activités de remédiation proposées, par matière, en fonction des enfants). Les projets proposés au cycle 3 se prolongent.

### Les projets transversaux

Ceux-ci seront présents dans tous les cycles et sont décrits ci-dessous :

**Projets artistiques** : projets qui permettront de développer des compétences artistique et qui stimuleront la créativité et le développement de l'imagination, Les enfants créeront le logo de l'école, ils travailleront seuls ou en groupe, des musiciens, des acteurs, des sculpteurs, etc. seront invités en classe...

**Projets citoyens** : l'École Neuve sera une école citoyenne avec un Conseil d'école, des délégués d'élèves, un conseil de participation mais également des ateliers philo (aux cycles 3 et 4), des animations et l'organisation de débats, des visites du parlement, des institutions européennes, du parlementarium, la création de cellules Amnesty international, WWF, GAIA, Médecins sans frontières (au sein de l'école)...

**Projets « santé et bien-être »** : pour favoriser la prise de conscience, le retour sur soi, le bien-être des enfants via des cours de psychomotricité, d'éducation physique, de yoga, la création d'un espace tente dans l'espace sieste (ou détente) de la classe, des ateliers dents et mains propres avec le Service de la Promotion de la Santé à l'École (SPSE), des activités « oreiller magique » (sur l'hygiène du sommeil) avec le SPSE, des animations EVRAS, la valorisation des intelligences multiples, des séances de Brain Gym et de relaxation en classe, la création d'un « Label Cerise » en collaboration avec le SPSE pour valoriser les collations saines, les boissons sans sucre, etc. Des repas chauds bio seront proposés à midi.

**Projets multimédias** : utilisation des tableaux interactifs en classe, des ordinateurs, d'un traitement de texte et d'un tableur afin de présenter des textes de façon lisible dans le cadre du cours de français, utilisation de l'informatique comme outil de différenciation et de remédiation.

**Projets scientifiques** : potager pédagogique et jardin féérique (= jardin pédagogique avec plantes et créations artistiques) réalisés en collaboration avec les espaces verts de Schaerbeek, hôtel à insectes (à fabriquer et à observer par les enfants), observation des animaux au parc Josaphat, collaboration entre l'École 9 et la section « chimie » et « horticulture » de l'Institut Technique Frans Fischer pour réaliser des mesures sur des échantillons d'eau et de terre au parc Josaphat ou pour mener des observations des essences végétales du parc, espace « expériences » dans les classes des cycles 3 et 4, compost et vermicompost, classes vertes à Ittre et à Ohain dans les centres de la commune.

Parmi tous ces projets transversaux, « l'École citoyenne » demande un développement plus approfondi. En effet, nous souhaitons mettre en place des pratiques collectives d'apprentissage à la démocratie. Par exemple, pour chaque classe, il y aura un délégué et un co-délégué élus (sauf pour le 1er cycle), un Conseil de classe avec les enseignants et les élèves ; il existera également un Conseil d'école avec les représentants des élèves, des instituteurs, des éducateurs et des parents et un Conseil de participation. Le Conseil d'école sera amené à prendre les décisions importantes concernant le fonctionnement de l'école.

Au sein du Conseil d'école, pour le 1er cycle : les délégués des élèves ne seront pas élus, nous organiserons des tournantes de représentation au sein du Conseil d'école (les enfants de maternelle seront accompagnés par les parrains de 5P et 6P - voir ci-dessous). Par contre, pour les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cycles, un délégué effectif et un suppléant seront élus par classe. Pour le 4e cycle, le délégué élu et le délégué suppléant seront les parrains de deux élèves de maternelle. Les grands aideront les petits (parrainage 5P et 6P pour 1M et 2M) et les suivront pendant 2 ans.

Nous souhaitons également mettre en place un DECE = dispositif d'expression collective des enfants. Dans ce processus, les enfants doivent s'exprimer en groupe pour traduire, par écrit, le contenu d'une expression - à créer en P5 et P6 (avec les agents des Centres Psycho-Médico-Sociaux, ceux du Service de la Promotion de la Santé à l'École, les enseignants, les éducateurs formés spécifiquement).

Des chefs-d'œuvre seront développés tout au long de l'année pour favoriser l'autonomie des enfants (dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire par cycle) et valoriser chaque enfant au sein du groupe. Des jeux symboliques et des jeux collaboratifs seront proposés aux enfants.

Des groupes de besoin et de remédiation seront mis en place pour les élèves en difficulté d'apprentissage.

### **La place des parents à l'Ecole Neuve**

L'Ecole Neuve est une école « parents admis » : les parents sont régulièrement invités pour des visites en classe ou des activités. Le but est de créer des moments de rencontre avec les parents (via des petit-déjeuners ou des goûters, par exemple) afin de montrer aux parents ce qui est réalisé par et avec les enfants.

Dans ce sens, on organise également des « classes ouvertes » pour montrer les activités : les parents (ou les grands-parents) sont invités en classe pour réaliser des travaux-ateliers avec les enfants selon un calendrier établi à l'avance. Les classes seront également ouvertes aux parents, tous les matins, de 8h15 à 8h30.

Tous les parents peuvent trouver leur place dans l'école par les biais d'une association des parents (avec l'aide de la FAPEO), d'un Conseil de participation, d'un Conseil d'école avec des représentants des parents, des professeurs, des éducateurs et des élèves, d'animations ou de spectacles créés et présentés par les enfants, des réunions de parents, de la présentation régulière du portfolio avec les travaux et les évaluations des enfants dans chaque classe, des fiches de liaison, etc.

### **Les évaluations**

Aux cycles 1 et 2 : l'évaluation est uniquement formative. Elle permet de mettre en évidence l'évolution de chaque enfant. On évite la comparaison entre les enfants. Un portfolio reprend les travaux de l'élève ; on n'y trouve ni points, ni lettres (B, S, I...), ni couleurs (rouge, vert...), ni émoticônes ;-)

Aux cycles 3 et 4 : le portfolio suit l'élève avec les travaux et les évaluations. Cela permet de mettre en évidence les éléments positifs de l'élève et les éléments à améliorer. Le Portfolio est un moyen de communiquer les évaluations à l'enfant et aux parents ; il suit l'enfant tout au long de sa scolarité. Il existe aussi un carnet de communication. Les évaluations seront construites de manière progressive et ne seront pas trop longues. Elles seront constructives, respectueuses et bienveillantes, on n'y formulera pas de jugement. L'enseignant utilisera une grille d'évaluation avec des critères compréhensibles par les enfants. En parallèle, l'enfant devra régulièrement s'auto-évaluer.

Les enseignants supervisent la création d'un chef-d'œuvre par cycle. Les chefs d'œuvre sont présentés en fin de cycle. Ils sont réalisés, à l'école, par les enfants.

### **Les devoirs**

L'objectif des devoirs est de favoriser l'autonomie des enfants et la planification du travail : les devoirs sont répartis sur une semaine avec des objectifs précis et des rappels. On y favorise la différenciation, la mémorisation et la création. On cherche à fixer la matière vue en classe.

Au 1<sup>er</sup> cycle (M1 et M2), il n'y a pas de devoir. Néanmoins, les enfants apportent des objets de la maison en classe pour les faire découvrir à leurs camarades.

Au 2<sup>e</sup> cycle (M3, P1 et P2) : on demande de lire des histoires à la maison et de réaliser des devoirs, aux choix des enfants, à présenter en classe.

Aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cycles (P3 à P6) : le principe du contrat pour les devoirs est mis en place avec un carnet de route. 30 minutes par jour, en fin de journée (pendant le temps scolaire), sont consacrées au contrat : l'enfant travaille où et avec qui il veut. Toutes les classes sont ouvertes ainsi que la bibliothèque, tous les instituteurs sont présents. Il s'agit d'un travail trimestriel court (avec des délais et un planning pour apprendre la planification et l'organisation

individuelle). Les Devoirs sont créatifs et /ou transversaux : l'enfant choisit son devoir dans le cadre de son contrat. Par exemple, on favorise la création de chansons ou d'histoires ou la résolution de problèmes en mathématique et en sciences... Ceux-ci seront compilés dans des recueils : « les chansons de l'Ecole Neuve », « les histoires de l'Ecole Neuve », etc.

Après le temps scolaire, dans le cadre des « garderies », des ateliers de français et des études dirigées sont organisés par la commune : s'il le souhaite, l'enfant peut continuer à travailler son contrat, de même lors de l'accueil du matin (entre 8h et 8h30).